



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

L'an **DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Le **DIX JUILLET**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du Conseil municipal : **4 juillet 2025**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Catherine DUNAUD-MARMOZ donne pouvoir à Lydie LAURENT, Myriam RAYNARD donne pouvoir à Evelyne PANISSET.

Membres absents : Laura JOURNET, Régis COQUET.

Secrétaire de séance : Bernard BOUCHET.

2025-37

SIMA COISE – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2024.

Monsieur le Maire expose :

Vu les articles L2224-5 et D2224-1 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2024.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, au titre de l'année 2024, du SIMA COISE.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

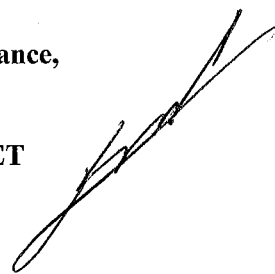
Michel GOUGET



Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20250710-DE2025-37-DE
Date de télétransmission : 18/07/2025
Date de réception préfecture : 18/07/2025

Le secrétaire de séance,

Bernard BOUCHET



Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Mairie de Montrottier – Tel 04 74 70 13 07 – Email : mairie@montrottier.fr

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20250710-DE2025-37-DE
Date de télétransmission : 18/07/2025
Date de réception préfecture : 18/07/2025